

Extrait d'acte de naissance

Peut-on encore toucher le complément optionnel de libre choix d'activité (Colca) ?

Mis à jour le 01 avril 2016 par « direction de l'information légale et administrative »

Non. Le complément optionnel de libre choix d'activité (Colca) de la Paje a été remplacé par la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) (particuliers).

Services et formulaires en ligne

- **Demande de PreParE ou CLCA**
- Formulaire - Cerfa n°12324*05
- **Caisse d'allocations familiales (Caf) en ligne**
- Téléservice
- **MSA Particuliers en ligne**
- Téléservice

Où s'adresser ?



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=F15110>